

Conditions générales du Paiement en 4X

Dernière mise à jour le 9 septembre 2026

1. Le **Paiement en 4X** est un crédit qui vous (« **Vous** ») est accordé par PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. (« **PayPal** » ou « **nous** ») en vertu de la présente convention, qui complète les Conditions d'utilisation du service PayPal et régit spécifiquement votre utilisation du Paiement en 4X.

PayPal (Europe) S.à.r.l. et Cie, S.C.A. (société en commandite par actions immatriculée au registre des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 118 349, dont le siège social est situé au 22-24 boulevard Royal, L-2449, Luxembourg) est dûment autorisée comme établissement de crédit luxembourgeois au sens de l'article 2 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier telle qu'amendée et est sous la surveillance prudentielle de l'autorité de réglementation financière du Luxembourg, la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF), dont le siège social est situé à L-2449 Luxembourg.

2. Le « **Paiement en 4X** » est un crédit vous permettant de payer, sans frais, en quatre échéances les achats éligibles que vous avez effectués avec votre compte PayPal. Un paiement initial est prélevé à la date à laquelle le Montant du prêt est mis à la disposition du marchand, suivi de l'étalement des échéances restantes sur une période de trois (3) mois à compter de cette même date. Le Montant du prêt correspond à la valeur de votre achat moins le solde de votre compte PayPal et/ou toutes autres modalités d'approvisionnement spéciales liées à votre compte PayPal qui seraient appliqués le cas échéant (le « Montant de la transaction »). Nous déduisons automatiquement tout solde spécifique au marchand ou à la transaction, lié à votre compte PayPal, pour financer un achat éligible. Ceci aura pour effet de réduire le montant disponible au titre du « **Paiement en 4X** ». Le « **Paiement en 4X** » peut ne pas être disponible chez certains marchands ou pour l'achat de certains biens et services.

3. En vertu de l'article L. 312-4 du Code de la consommation, le « **Paiement en 4X** » n'est pas soumis aux dispositions du chapitre 2 « **Crédit à la consommation** » du Code de la consommation étant donné son délai de remboursement ne dépassant pas trois mois et les frais négligeables qui pourraient être appliqués. En conséquence, vous reconnaissez et acceptez que le « **Paiement en 4X** » ne soit pas couvert par le régime français du crédit à la consommation et que PayPal ne soumette pas le « **Paiement en 4X** » à ce régime.

4. Le « **Paiement en 4X** » est disponible pour les personnes physiques de 18 ans et plus, titulaires d'un compte PayPal personnel pour lequel elles sont enregistrées comme résident en France et auquel est associé une carte de débit ou une carte de crédit (le cas échéant) valide ou un compte bancaire vérifié comme source d'approvisionnement, ceci pour la durée des remboursements à effectuer dans le cadre du « **Paiement en 4X** ».

5. Cette convention est disponible sur votre compte PayPal à tout moment, mais Vous pouvez en imprimer une copie et la conserver pour Vos dossiers. Vous avez le droit, à tout moment au cours de la relation contractuelle, de demander la présente Convention au format papier sans frais. La présente Convention est conservée pendant une période de dix (10) ans.

6. Les termes en majuscules non définis dans la présente Convention auront la signification indiquée dans les Conditions d'utilisation du service PayPal.

7. Synthèse de votre « Paiement en 4X »

« Paiement en 4X »

A. Montant du prêt (correspond au Montant de la transaction, ainsi que les frais de livraison, les taxes, les Commissions de conversion de devise et la variation du taux de conversion de devise, le cas échéant, ainsi que tout autre frais ou coût facturé par le marchand) € __

B. Calendrier de remboursement (quatre (4) échéances à régler sur une période de trois (3) mois)

1ère échéance :	€ __ due au __
2ème échéance :	€ __ due au __
3ème échéance :	€ __ due au __
4ème échéance :	€ __ due au __

Les dates d'échéance indiquées ci-dessus sont susceptibles d'être décalées en fonction de la date de mise à disposition du Montant du prêt au marchand. La 1ère échéance correspond à un paiement initial prélevé à cette date. Pour plus d'informations, voir la clause 8.4.

C. TAEG (taux annuel effectif global) 0%

D. Frais de défaut de paiement Aucun

E. Règlement anticipé Vous pouvez rembourser votre prêt en totalité ou en partie à tout moment pendant la période de remboursement. Il n'y a pas de frais de règlement anticipé.

F. Mode de remboursement **Le paiement s'effectue avec une carte de débit ou une carte de crédit (le cas échéant) valide ou un compte bancaire vérifié, enregistré(e) comme source d'approvisionnement sur votre compte PayPal**

Le montant que nous Vous prêtons en vertu de la présente Convention se base, notamment, sur notre évaluation de Votre situation financière, sur les informations que Vous nous avez fournies dans Votre demande de souscription et sur Votre utilisation et Votre historique PayPal.

8. Signature et entrée en vigueur de la présente Convention

8.1 Vous acceptez la présente Convention d'un double-clic : une fois que Vous avez confirmé Votre commande sur le site marchand, Vous pouvez choisir PayPal comme mode de paiement, puis Vous êtes redirigé vers la page de paiement PayPal. Sur cette page, vous pouvez choisir le mode de paiement en 4X. Vous pourrez ensuite consulter toutes les informations pertinentes relatives au Paiement en 4X et confirmer que vous souhaitez continuer. Enfin, vous devez prendre connaissance des Conditions générales du Paiement en 4X et confirmer Votre acceptation de celles-ci en cliquant sur le bouton « Accepter et Continuer ». Vous reconnaissez et acceptez que le « double-clic » lié à la prise de connaissance des Conditions générales, puis à l'acceptation des Conditions générales du

Paiement en 4X constitue un accord de Votre part de contracter et une acceptation irrévocable par Vous de la présente Convention. Pour éviter tout doute, vous pouvez avoir à finaliser la transaction d'achat avec le marchand pour que la présente Convention soit conclue.

8.2 En concluant la présente Convention, Vous acceptez expressément que l'exécution de la présente Convention démarre immédiatement après Votre acceptation et non après l'expiration du délai de rétractation de 14 jours calendaires décrit dans la Clause 9 ci-dessous.

8.3 PayPal se réserve le droit d'accorder ou de refuser le « Paiement en 4X » sur base notamment de Votre situation financière et ce y compris après Votre acceptation des Conditions Générales du Paiement en 4X.

8.4 Le Montant du prêt mis à disposition en vertu de la présente Convention est directement crédité au marchand via votre compte PayPal, lorsque le marchand Nous informe qu'il est prêt à expédier les biens ou à fournir le service. La 1ère échéance, correspondant à un paiement initial, est prélevée à la date à laquelle le Montant du prêt est mis à la disposition du marchand (la « date de mise à disposition »). Les 2ème, 3ème et 4ème échéances sont exigibles sur une base mensuelle endéans la période de trois mois calendaires après la date de mise à disposition.

La date de mise à disposition ne peut excéder soixante (60) jours calendaires à compter de la date de conclusion de la présente Convention. Si le marchand ne Nous informe pas, dans ce délai, qu'il est prêt à expédier les biens ou à fournir le service, la présente Convention est automatiquement annulée sans que les deux parties n'aient à assumer de frais ou de responsabilité découlant de cette annulation.

En cas de livraisons partielles ou de fourniture partielle du service, le Montant du prêt est mis à disposition en plusieurs fois, au fur et à mesure que le marchand Nous informe qu'il est prêt à procéder à la livraison partielle des biens ou à la fourniture partielle du service. La première mise à disposition intervient au plus tard soixante (60) jours calendaires à compter de la date de conclusion de la présente Convention, et les mises à disposition ultérieures avant la date d'exigibilité de la 2ème échéance. La 1ère échéance (paiement initial) est prélevée de manière fractionnée, la part correspondant à chaque mise à disposition étant prélevée lors de cette mise à disposition. Les dates d'exigibilité des 2ème, 3ème et 4ème échéances sont déterminées à compter de la première mise à disposition. Si le marchand ne Nous informe pas qu'il est prêt à procéder à la livraison ou à la fourniture du solde avant la date d'exigibilité de la 2ème échéance, la partie correspondante du prêt n'est pas due et est automatiquement annulée, sans frais ni indemnité pour l'une ou l'autre des parties.

Le cas échéant, nous Vous adressons par courrier électronique une version mise à jour de la Convention, incluant un plan de remboursement révisé. Cette version actualisée est également disponible dans Votre compte PayPal.

9. Votre droit de rétractation

9.1 Vous pouvez vous rétracter de la présente Convention sans donner de motif en nous envoyant un message via <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us> (veuillez nous envoyer les informations mentionnées à l'Annexe 1 de la présente Convention). Pour ce

faire, Vous disposez de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente Convention.

9.2 Si Vous décidez de vous rétracter de la Convention, avant que la ou les échéances ne nous soient versées, la présente Convention est annulée sans qu'aucun frais et/ou coût ne soit dû.

9.3 Si Vous décidez de vous rétracter de la présente Convention après que la ou les échéances nous sont versées, la présente Convention est annulée et:

- (i) Vous devez nous rembourser le montant total que Vous nous devez aux termes de la Convention sans délai et au plus tard trente (30) jours calendaires après la date à laquelle Vous nous indiquez que Vous souhaitez vous rétracter ; et
- (ii) Nous devons Vous payer les échéances que Vous nous avez déjà payées au moment de la rétractation sans délai et au plus tard trente (30) jours calendaires après la date à laquelle nous avons été informés que Vous souhaitez vous rétracter.

Les créances mentionnées aux points (i) et (ii) ci-dessus seront compensées de manière à Vous permettre de payer le montant total que Vous nous devez en vertu de la présente Convention, moins les échéances qui nous ont déjà été payées au moment de la rétractation.

10. Rétractation du Contrat d'achat

10.1 Dans le cas où Vous disposez d'un droit de rétractation concernant le contrat d'achat avec le marchand (le « **Contrat d'achat** ») et que vous décidez de l'exercer conformément à la loi en vigueur et aux conditions énoncées dans le Contrat d'achat, la présente Convention est automatiquement annulée et les Clauses 9.2 et 9.3 s'appliquent *mutatis mutandis*.

10.2 Si Vous choisissez de vous rétracter d'une partie de votre commande uniquement en vertu du Contrat d'achat avec le marchand, le Montant du prêt figurant à la Clause 7.A est réduit en conséquence et les échéances futures à payer en vertu du calendrier de remboursement décrit à la Clause 7.B. sont réduites de manière égale et proportionnelle. En cas de paiement excédentaire, PayPal Vous rembourse le montant payé en trop sans délai et dans les trente (30) jours calendaires au plus tard.

10.3 En cas de rétractation intégrale ou partielle du Contrat d'achat, Vous consentez à nous tenir informés sans délai de ladite rétractation en nous envoyant un message via <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us>, à défaut de quoi Vous acceptez que nous continuions à débiter le Mode de remboursement du montant de chaque échéance aux dates indiquées dans la Clause 7.B. susmentionnée.

10.4 Lorsque votre Contrat d'achat a été financé par le solde de votre compte PayPal et/ou toutes modalités d'approvisionnement spéciales liées à votre compte PayPal **en plus** du « Paiement en 4X » :

a. si Vous vous rétractez de votre Contrat d'achat ou d'une partie de votre commande ou si le marchand vous rembourse en tout ou partie, tout remboursement sera effectué dans l'ordre suivant :

- i. tout d'abord le Remboursement viendra au crédit de votre Paiement en 4X et sera utilisé pour payer tout Montant du prêt encore dû,
- ii. ensuite, le Remboursement sera crédité sur votre compte PayPal (seulement si le Contrat d'achat a été partiellement financé par le solde de votre compte PayPal), et
- iii. enfin, tout montant restant sera utilisé pour rétablir entièrement ou partiellement la modalité d'approvisionnement spéciale liée à votre compte PayPal (pourvu que celle-ci ne soit pas expirée), selon les conditions qui s'appliquaient à cette modalité d'approvisionnement au jour de la conclusion du Contrat d'achat.

b. Si le montant du Remboursement n'est pas suffisant pour payer entièrement le Montant du prêt, celui-ci sera réduit en conséquence ainsi que les futures échéances à payer au titre du calendrier de remboursement, de façon égale et proportionnelle.

11. Paiements

11.1 Vous êtes tenu de rembourser le Montant du prêt tel que prévu dans le calendrier de remboursement mentionné dans la Clause 7.B.

11.2 Chaque remboursement est automatiquement débité de Votre compte PayPal à la date d'échéance du paiement en débitant le Mode de remboursement. Nous vous informerons préalablement au remboursement du montant de celui-ci et de sa date de paiement. En particulier, si votre Mode de remboursement est un compte bancaire vérifié, vous autorisez PayPal à procéder au remboursement grâce à ce compte bancaire via une autorisation de prélèvement. Nous vous informerons par email deux jours calendaires avant la date d'échéance, du remboursement et de son montant. À cet égard, la « date d'échéance » est la date à laquelle nous demandons à votre banque de procéder au remboursement.

11.3 Vous pouvez également effectuer des remboursements anticipés et rembourser tout ou partie de votre solde dû à tout moment. Pour cela, veuillez contacter notre Service client au numéro de téléphone indiqué dans la Clause 14.3 ci-dessous ou en vous connectant à votre compte PayPal et en cliquant sur le bouton « Effectuer un paiement » de la section « Paiement en 4X » du compte PayPal.

11.4 Si PayPal essaie de débiter Votre compte PayPal via le Mode de remboursement pour le remboursement d'une échéance ou un remboursement anticipé et échoue, nous pouvons représenter ce montant au paiement sous 10 jours ou prendre ce paiement du solde de Votre compte PayPal, le cas échéant. Si PayPal effectue un remboursement sur Votre compte PayPal et qu'il s'avère ultérieurement que vous n'aviez pas le droit à ce remboursement, PayPal se réserve le droit de récupérer ce remboursement en débitant Votre compte PayPal en cas de solde suffisant ou en débitant Votre compte PayPal via le Mode de remboursement en cas de solde insuffisant.

11.5 Les paiements effectués par Vous dans le cadre de la présente Convention sont appliqués :

- a. tout d'abord, aux échéances antérieures qui sont dues mais non payées, le cas échéant ; puis

- b. au remboursement de l'échéance en cours ; puis
- c. aux futures échéances.

11.6 Un manquement aux remboursements aux échéances pourrait avoir de graves conséquences, notamment des poursuites judiciaires à votre encontre et des difficultés à obtenir d'autres crédits, y compris auprès de tiers prêteurs. En cas de défaut de paiements, en plus du paiement des frais de défaut de paiement (voir la Clause 12) :

- a. Vos dossiers de crédit peuvent être affectés d'une manière qui rend plus difficile ou plus coûteux l'obtention d'un autre crédit ; et
- b. Vous pouvez faire l'objet de poursuites judiciaires pour le remboursement de Vos dettes.

Si nous avons recours à des poursuites judiciaires pour le remboursement de ce que Vous nous devez, nous pouvons demander une ordonnance de paiement au tribunal. Vous devrez peut-être également régler nos frais juridiques.

En cas de défauts de paiement caractérisés, vos données personnelles peuvent être enregistrées au *Fichier central des incidents de remboursements des crédits aux particuliers détenu auprès de la Banque de France*.

12. Votre Convention de « Paiement en 4X »

12.1 La présente Convention est une convention de crédit à montant fixe. Cela signifie que nous Vous prêtons un montant fixe pour pouvoir payer une transaction.

Vous acceptez que le montant fixe tel qu'indiqué à la Clause 7.A. puisse varier selon les éléments suivants :

- toute fluctuation de taux de conversion de devise qui se produit entre le moment où le paiement de l'échéance est autorisé et le moment où votre compte PayPal est débité ; et/ou
- tout montant supplémentaire que vous pouvez accepter de payer lorsqu'une commande est effectuée sur le site marchand en vertu du Contrat d'achat avec le marchand, notamment (mais sans s'y limiter) les frais de livraison et les frais d'assurance.

Vous acceptez expressément que le montant fixe modifié est le montant que vous acceptez d'emprunter dans le cadre du « Paiement en 4X » sans que la présente Convention n'ait besoin d'être modifiée. Vous pouvez voir sur Votre compte PayPal le Montant du prêt modifié et la nouvelle version du Calendrier de remboursement.

Pour les transactions qui ne sont pas effectuées en euros, PayPal convertit automatiquement le montant de la transaction en euros avant d'accorder la facilité de « Paiement en 4X ». Les frais de conversion de devise s'appliquent tel que défini dans nos Conditions d'utilisation du service PayPal.

12.2 Votre « Paiement en 4X » est uniquement prévu pour être utilisé en tant que consommateur, et non pour une utilisation professionnelle ou commerciale. Vous n'êtes pas autorisé à souscrire au « Paiement en 4X » pour les achats liés à Votre activité

professionnelle. Vous ne pouvez pas utiliser (et nous pouvons Vous empêcher d'utiliser) le « Paiement en 4X » à des fins illégales ou pour tout type de transaction impliquant des achats non éligibles. Vous êtes tenu responsable de toute utilisation interdite du « Paiement en 4X », même si nous n'avons pas empêché ou stoppé l'utilisation interdite.

12.3 Sans préjudice des Clauses 10.2 et 10.4, si Vous nous payez plus que ce que Vous nous devez, nous utilisons d'abord ce paiement supplémentaire pour rembourser tout montant dû à PayPal en vertu de la Convention de « Paiement en 4X », puis nous vous remboursons sur votre compte PayPal et finalement nous rétablirons toute modalité d'approvisionnement spéciale liée à votre compte PayPal, le cas échéant.

12.4 Si vous recevez un remboursement d'un marchand, il est de Votre responsabilité de renvoyer l'objet acheté au marchand, et à l'exception de ce qui est indiqué dans la présente Convention et de vos droits statutaires, nous ne saurions être tenus responsables de tout litige entre Vous et le Marchand concernant l'achat d'un objet.

12.5 PayPal peut à son entière discrétion Vous permettre d'utiliser des modalités d'approvisionnement spéciales afin de financer le Contrat d'achat, en combinaison avec votre « Paiement en 4X ».

12.6 Les droits de la Protection des Achats PayPal décrits dans les Conditions d'utilisation du service PayPal s'appliquent aux achats effectués en utilisant le « Paiement en 4X ». Si vous rencontrez un problème avec un achat, suivez les procédures décrites dans les Conditions d'utilisation du service PayPal et signalez un litige dans un délai de 180 jours à compter de la date à laquelle vous avez effectué l'achat. Pour éviter tout doute, les droits de la Protection des Achats PayPal décrits dans les Conditions d'utilisation du service PayPal s'appliquent uniquement aux achats que vous effectuez en utilisant votre « Paiement en 4X ». Ils ne s'appliquent pas aux éventuels problèmes que Vous pourriez avoir en ce qui concerne votre « Paiement en 4X » lui-même et/ou la présente Convention. Pour savoir comment déposer une réclamation concernant votre « Paiement en 4X » et/ou la présente Convention, veuillez consulter la Clause 17 ci-dessous.

12.7 Pour éviter tout doute, Vous devez continuer à effectuer les remboursements dus en vertu de la présente Convention à la date d'échéance pendant que toute Réclamation et/ou tout Litige que Vous soulevez dans le cadre de la Protection des Achats est examiné.

13. Notre responsabilité

13.1 Nous ne pouvons pas être tenus responsables si Vous ne pouvez pas utiliser Votre « Paiement en 4X » ou si nous ne pouvons pas appliquer l'une de nos obligations en vertu de la présente Convention, du fait des éléments suivants :

- a. nous nous conformons aux lois et réglementations en vigueur ; ou
- b. des circonstances anormales et imprévisibles échappant à notre contrôle raisonnable, dont les effets auraient été inévitables malgré tous nos efforts.

13.2 Vous ne pouvez pas utiliser une réclamation contre un Marchand comme motif pour ne pas effectuer de paiements à PayPal, sauf si Vous disposez d'un droit légal de le faire.

14. Communication

14.1 Par dérogation aux Conditions d'utilisation du service PayPal, toute notification que nous Vous envoyons en vertu de la présente Convention, y compris en ce qui concerne toute notification qui Vous est envoyée par PayPal en rapport avec le *Fichier central des incidents de remboursements des crédits aux particuliers*, est exclusivement transmise en la publiant sur le ou les sites de PayPal (y compris en publiant des informations auxquelles vous seul pouvez accéder en vous connectant à votre Compte), en l'envoyant à l'adresse email indiquée dans votre Compte, en vous appelant au téléphone ou en vous envoyant un SMS.

14.2 Si nous avons des motifs raisonnables de croire que Vous avez modifié Votre adresse email et Votre adresse postale, par exemple parce que notre correspondance nous est renvoyée, nous pouvons demander à des agents de vous retrouver.

14.3 Vous pouvez nous contacter :

- a. en ligne sur <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us>;
- b. en nous appelant au + 33 (0)1 87 15 36 25 (les appels provenant de téléphones mobiles peuvent entraîner des frais).

15. Résiliation

Nous sommes susceptibles de résilier la présente Convention et le « Paiement en 4X » correspondant et de demander le remboursement du montant total que Vous nous devez si:

- a. nous constatons que notre décision de Vous accorder un crédit est basée sur des informations inexactes, trompeuses ou incomplètes;
- b. Vous enfreignez la présente Convention de manière régulière ou sérieuse, enfreignez autrement la loi ou figurez sur une liste de sanctions que nous surveillons;
- c. nous croyons raisonnablement que Vous n'avez plus la possibilité de contrôler Votre compte;
- d. Vous enfreignez les modalités d'un autre accord avec nous, nous Vous avons notifié la fin de cet accord et nous avons des motifs raisonnables de croire que Vous pourriez ne pas être en mesure de respecter Vos obligations en vertu de la présente Convention;
- e. nous pensons raisonnablement que Vous ne résidez plus en France; ou
- f. si vous fermez ou tentez de fermer Votre compte PayPal.

Vous pouvez résilier la présente Convention à tout moment en remboursant le Montant du prêt dû à cette date, conformément aux conditions énoncées dans la Clause 11.3 ci-dessus.

16. Généralités

16.1 Le droit français s'applique à la Convention et à toute information précontractuelle qui Vous est communiquée et les tribunaux français sont les tribunaux compétents. La Convention est conclue en français et toutes les communications entre Vous et nous sont toujours en français.

16.2 La présente Convention contient l'intégralité de l'accord conclu entre Vous et nous concernant votre Paiement en 4X et remplace les accords, représentations ou ententes écrits ou oraux antérieurs conclus entre Vous et nous relatifs à la présente Convention. Chacune des parties confirme ne pas avoir conclu la présente Convention sur la base d'une représentation non expressément indiquée dans la présente Convention. En cas de conflit entre la présente Convention et toute disposition des Conditions d'utilisation du service PayPal, les conditions de la présente Convention prévalent.

16.3 Un crédit est un engagement contraignant et doit être remboursé. Veuillez vérifier Votre capacité de remboursement avant d'accepter la présente Convention.

17. Réclamations

17.1 En cas de litige entre Vous et nous, notre objectif est de comprendre et de répondre à Vos préoccupations. Toute réclamation peut être signalée au Service client en ligne via le Centre d'aide de PayPal à tout moment, ou en appelant le numéro de téléphone du Service clientèle au : + 33 (0)1 87 15 36 25 (les appels provenant de téléphones mobiles peuvent entraîner des frais) et en vous connectant à votre compte PayPal.

17.2 Vous pouvez également déposer une réclamation en contactant:

- i. le Centre Européen des Consommateurs (ECC-Net). Pour en savoir plus sur ECC-Net et savoir comment le contacter, rendez-vous sur https://commission.europa.eu/live-work-travel-eu/consumer-rights-and-complaints/resolve-your-consumer-complaint/european-consumer-centres-network-ecc-net_fr.
- ii. la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La CSSF est l'autorité responsable de la surveillance prudentielle des sociétés du secteur financier au Luxembourg. Vous pouvez contacter la CSSF au 110 Route d'Arlon, L-2991 Luxembourg. Pour en savoir plus et contacter la CSSF, rendez-vous sur : <https://www.cssf.lu/fr/> ou en visitant la page de Recours des consommateurs sur le site de l'Union européenne à l'adresse https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr.
- iii. Les consommateurs français peuvent contacter la *Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes* (DGCCRF), 59 boulevard Vincent Auriol, 75703 Paris Cedex 13 (<http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/>) pour obtenir des conseils sur les droits des consommateurs.

18. Utilisation des données

PayPal (Europe) S.à.r.l. et Cie, S.C.A. est la banque qui fournit le Paiement en 4X. PayPal (Europe) S.à.r.l. et Cie, S.C.A. a le statut d'établissement de crédit du Luxembourg et est sous le contrôle prudentiel de l'autorité de supervision du Luxembourg, la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Veuillez consulter la Politique de confidentialité de PayPal à l'adresse <https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/privacy-full> pour plus d'informations sur la façon dont PayPal traite Vos données à caractère personnel.

Si vous souhaitez exercer Vos droits sur la protection des données ou si Vous avez des questions à propos de la Politique de confidentialité, des pratiques en matière de

protection des données de PayPal ou de votre demande de crédit, vous pouvez contacter PayPal conformément à la section 2 de la [Politique de confidentialité des services PayPal](#). Les informations que Vous fournissez dans Votre formulaire de demande de crédit nous aident à prendre des décisions de prêt responsables. Nous assurons la sécurité de Vos données personnelles.

Pour les décisions de crédit et la prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, nous pouvons utiliser des références de crédit et des organismes de lutte contre la fraude afin de nous aider à prendre des décisions.

a. Lorsque vous nous faites la demande d'un « Paiement en 4X », nous consultons les dossiers suivants vous concernant:

- i. Les nôtres.
- ii. Éventuellement, ceux du *Fichier central des incidents de remboursement des crédits aux particuliers* de la Banque de France selon le cas. Vous pouvez contacter la Banque de France, le Fichier central des incidents de remboursements de crédits aux particuliers (pour en savoir plus : <https://accueil.banque-france.fr/uti/#/accueil>).

b. Nous effectuons des vérifications comme l'évaluation de cette demande de crédit et la vérification des identités afin de détecter et d'empêcher tout délit ou blanchiment d'argent.

c. Si Vous nous donnez des informations fausses ou inexactes et que nous suspectons ou identifions une fraude, nous l'enregistrons et transmettons également ces informations aux organismes de lutte contre la fraude et autres organismes impliqués dans la prévention de la fraude et du blanchiment d'argent.

Annexe 1 – Informations qui doivent nous être fournies si Vous vous rétractez de la présente Convention

Si vous souhaitez vous rétracter de la Convention de Paiement en 4X de PayPal, veuillez vous connecter à votre compte PayPal, puis cliquez sur le lien « contact » en bas de la page et cliquez sur « nous envoyer un message ». Lorsque vous nous envoyez le message, veuillez nous envoyer le paragraphe ci-dessous complété

« Je soussigné(e)..... né(e) le..... et demeurant
au..... déclare me rétracter de l'offre de crédit en vertu de la
Convention de Paiement en 4X de PayPal conclue le avec PayPal pour un montant
total prêté de..... pour les achats effectués sur le site
internet..... (numéro de commande.....).
Date..... ».